



# BILAN ACTIVITES ALT JEUNES - 2017



81-83-85 rue de la Gare 97490 Sainte-  
ClotildeHEWLETT-PACKARD COMPANY

**SOMMAIRE**

<b><u>PRESENTATION DU DISPOSITIF ALT</u></b> .....	<b>2</b>
<b><u>DESCRIPTIFS DES MENAGES OU PERSONNES ENTRES AU COURS DE L'ANNEE 2016</u></b> .....	<b>2</b>
<i><u>Etat Civil</u></i> .....	2
<i><u>Composition des Ménages</u></i> .....	2
<i><u>Age</u></i> .....	3
<i><u>Ressources des ménages à l'entrée dans les logements</u></i> .....	3
<i><u>Orientation des ménages vers le SIAO</u></i> .....	4
<i><u>Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT</u></i> .....	4
<b><u>DESCRIPTIF DES MENAGES SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2016</u></b> .....	<b>5</b>
<i><u>Durée moyenne des séjours</u></i> .....	5
<i><u>Les sorties</u></i> .....	5
<i><u>Le taux d'occupation</u></i> .....	6
<b><u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u></b> .....	<b>6</b>

## PRESENTATION DU DISPOSITIF ALT

Depuis trois ans, l'Association LHPEG propose un dispositif d'hébergement de type A.L.T. (Allocation Logement Temporaire). Cette possibilité d'hébergement temporaire est destinée, au sein de notre association, aux jeunes de 18 à 25 ans avec ressources se retrouvant dans une situation de précarité nécessitant une prise en charge et un accompagnement social afin de permettre l'amélioration de leur situation et la mise en place d'un projet d'insertion globale.

L'association dispose de 7 studios sur le secteur du Chaudron. Ces logements sont sous-loués avec un lit, une plaque de cuisson et un réfrigérateur. Concernant la participation des usagers, une participation financière leur est demandée, d'un montant de 50€/mois.

Chaque résident est accompagné par un travailleur social pour une période de six mois, renouvelable une fois. Le dispositif se formalise par :

- un contrat d'hébergement qui décrit les conditions d'hébergement, le règlement de fonctionnement, les modalités de fin de contrat,
- un contrat d'accompagnement social qui définit l'engagement des deux parties, les objectifs et les conditions de l'accompagnement,

La prise en charge sociale est globale et offre à l'utilisateur de l'écoute et du soutien dans ses différentes démarches : accès aux droits (ressources, couverture sociale, situation administrative), aide à la gestion de son budget, réinsertion sociale et professionnelle.

## DESCRIPTIFS DES MENAGES OU PERSONNES ENTRES AU COURS DE L'ANNEE 2017

Etat Civil

	<b>Personnes</b>
<b>Hommes</b>	5
<b>Femmes</b>	7
<b>TOTAL</b>	12

Commentaires :

Nous avons accueilli plus de jeunes femmes que d'hommes cette année.

Composition des Ménages

	<b>Personnes</b>
<b>Isolé</b>	12
<b>TOTAL</b>	12

Age

	<b>Personnes</b>
<b>18-25 ans</b>	12
<b>TOTAL</b>	12

Ressources des ménages à l'entrée dans les logements

	<b>Personnes</b>
<b>RSA</b>	0
<b>RSA + salaire</b>	0
<b>Contrat aidé</b>	0
<b>Chômage indemnisé</b>	0
<b>Indemnités journalières</b>	0
<b>Indemnités de stage</b>	0
<b>Salaire</b>	7
<b>Autres ressources (allocation enfant placé, garantie jeune)</b>	5
<b>TOTAL</b>	12

	<b>Personnes</b>
<b>Moins de 300€</b>	0
<b>De 300€ à 600€</b>	5
<b>De 600€ à 1 000€</b>	4
<b>Plus de 1 000€</b>	3
<b>TOTAL</b>	12

Orientation des ménages vers le SIAO

	<b>Personnes</b>
<b>Mission Locale</b>	10
<b>Maison Départementale</b>	2
<b>Centre d'hébergement</b>	0
<b>Autres</b>	0
<b>TOTAL</b>	12

Commentaires :

Notons que les orientations se font majoritairement par la mission locale. En effet, les missions locales reçoivent davantage de jeunes avec ressources.

Nous avons eu des orientations qui n'ont pas abouti : après les préadmissions et ce malgré plusieurs relances, les jeunes orientés n'ont pas répondu favorablement : certains ont trouvé une solution de logement, d'autres n'ont tout simplement plus donné de nouvelles.

Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT

	<b>Personnes</b>
<b>SDF</b>	0
<b>Expulsion</b>	0
<b>Hébergé chez un tiers</b>	12
<b>Incarcéré</b>	0
<b>Hospitalisé</b>	0
<b>Séparation</b>	0
<b>Insalubrité</b>	0
<b>Autre</b>	0
<b>TOTAL</b>	7

Commentaires :

Tous les jeunes accueillis étaient hébergés chez un tiers avant leur admission. Les conflits de famille, les problèmes de cohabitation avec les amis...ont conduit ces jeunes à s'orienter vers les professionnels compétents afin d'obtenir leur propre logement et pouvoir devenir autonome. De même, trois jeunes étaient auparavant placés en famille d'accueil et ont eu soit une fin de prise en charge ou encore une mise à la porte.

## DESCRIPTIF DES MENAGES SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2017

Durée moyenne des séjours

	<b>Personnes</b>
<b>Moins d'un mois</b>	0
<b>De 1 à 3 mois</b>	2
<b>De 3 à 6 mois</b>	0
<b>De 6 à 9 mois</b>	0
<b>De 9 à 12 mois</b>	1
<b>Plus de 12 mois</b>	2
<b>TOTAL</b>	5

Commentaires :

Comme prévu en 2016, la jeune qui a vu son contrat renouvelé pour six mois a quitté la structure en janvier 2017 pour s'établir en métropole et poursuivre son projet professionnel.

Nous avons également accompagné une jeune pendant une période de 16 mois. Mme a pris du temps à s'installer dans son logement et à définir son projet professionnel. Mme était très peu présente sur la structure et l'instruction des dossiers de demande de logement a pris du temps. Au bout de 16 mois, nous avons abouti et trouvé une solution de logement adapté à ses besoins.

Enfin, deux accueils au sein de l'ALT ont duré deux mois. Les deux jeunes avaient, au préalable, effectué des demandes de logement. C'est ainsi qu'une jeune a eu une proposition de logement avec l'Agence Soleil. Nous l'avons aidé dans le montage du dossier FSL afin de l'aider financièrement pour son premier mois de loyer et son dépôt de garantie. La seconde a loué un appartement dans le parc privé afin de se retrouver avec son ami.

Les sorties

	<b>Personnes</b>
<b>Sortie vers le logement (parc privé, parc public)</b>	3
<b>Sortie vers de l'hébergement (centre d'hébergement, famille)</b>	0
<b>Autre</b>	2
<b>Situation inconnue</b>	0
<b>TOTAL</b>	5

Commentaires :

Le suivi individuel au niveau de l'ALT jeune est important. Pour certains jeunes, nous nous retrouvons une fois par mois afin de faire le point sur la situation. Pour d'autres, il est nécessaire d'organiser des rencontres hebdomadaires afin de faire le point sur leur projet professionnel et sur leur gestion budgétaire. En effet, certains ont beaucoup de mal à épargner : le travail consiste alors à leur demander d'économiser et de le vérifier afin qu'ils puissent accéder à leur futur logement.

En outre, nous constatons qu'à leur arrivée, les jeunes ne possèdent aucun numéro d'enregistrement unique auprès des bailleurs sociaux. Avec la demande en ligne pour les dossiers de logements sociaux, nous obtenons plus rapidement le numéro unique. Néanmoins, certains jeunes ne possèdent pas tous leurs documents administratifs (titre de séjour valide, avis de non-imposition...), ce qui peut alors retarder les demandes.

Une fois le numéro unique obtenu, il est alors plus facile d'instruire une demande auprès du contingent préfectoral.

A savoir, qu'un jeune accueilli a reçu trois propositions de logement. Malheureusement, il a refusé ces propositions : logement trop éloigné du lieu de travail et économies insuffisantes pour l'accès au logement. En effet, ce jeune possède une voiture et a dépensé des sommes importantes pour la réparation de celle-ci.

Par ailleurs, notre travail consiste aussi à apporter un soutien et une écoute bienveillante à ces jeunes qui ont eu des parcours de vie difficile. Nous leur proposons de rencontrer des professionnels extérieurs. Une jeune, qui nous a expliqué être angoissé par les menaces de sa sœur, ne plus manger et avoir du mal à dormir, a souhaité rencontrer l'équipe mobile en psychiatrie. Aujourd'hui, Mme va mieux et dit avoir repris confiance en elle.

Le taux d'occupation

Taux d'occupation au 31 décembre 2017 :

LOGEMENTS	Présents au 01/01/17	SORTIE	NB DE NUITTEES	Tx occupation
Apt 1	01/01/2017	03/01/2017	3	0,82
	19/05/2017	24/07/2017	67	18,36
	18/09/2017	31/12/2017	105	28,77
Apt 2	01/01/2017	15/02/2017	46	12,60
	19/06/2017	31/12/2017	203	55,62
Apt 3	02/10/2017	31/12/2017	91	24,93
Apt 4	18/10/2017	31/12/2017	75	20,55
Apt 5	29/09/2017	31/12/2017	94	25,75

## BILAN ACTIVITES 2017 – ALT JEUNES LHPEG

Apt 6	13/09/2017	31/12/2017	110	30,14
	17/05/2017	05/07/2017	50	13,70
	01/01/2017	30/06/2017	182	49,86
Apt 7	01/01/2017	31/12/2017	365	100,00
			1391	54,44

Sur l'année 2017, nous aurons accueilli 12 personnes différentes sur ce dispositif, pour un taux d'occupation de 54,44%.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

**Contrairement à 2016, nous avons reçu davantage de dossiers pour l'ALT Jeune en 2017.**

Nous rappelons également, qu'à quelques exceptions, les jeunes accueillis ont toujours été respectueux et ont honoré les paiements incombant à un locataire (loyer, eau, électricité). Malgré un parcours de vie difficile, ils ont su poursuivre leur projet professionnel et assurer les différentes démarches administratives demandées. Plusieurs jeunes nous font part de leur envie d'intégrer l'armée au travers du RSMA, d'autres jeunes continuent leurs recherches d'emploi dans le prêt-à-porter, la restauration ou encore dans le bénévolat.

De par leurs obligations professionnelles, il était parfois difficile de rencontrer les jeunes. Il a fallu s'adapter aux horaires des uns et des autres.

A ce jour, il n'y a pas de places vacantes. Certains jeunes doivent quitter le dispositif en 2018 ayant trouvé une solution de relogement avec l'aide que nous leur avons apporté.